

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

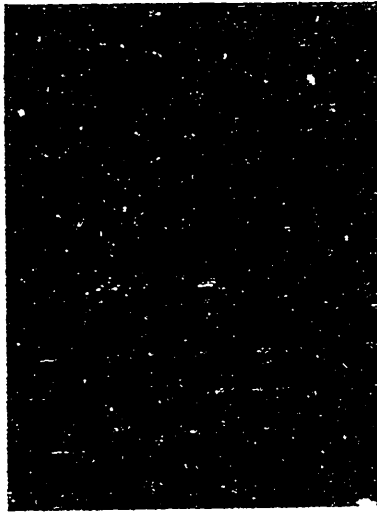
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 370. — Arrivée de Mgr Forbin-Janson à Montréal, 370.
— L'ex-abbé Chiniquy, 371. — Deux témoignages, 374. — Gros Jean, 374. —
L'armée actuelle du Pape, 377. — Le catholicisme en Russie, 377. — L'abbé Daens,
378. — Un projet des Francs-maçons, 378. — Diagnostic libéral, 378. — Cérémonie
religieuse, 382. — Le XXe siècle, 382. — L'Américanisme, 383. — Calendrier, 384.
— Memento hebdomadaire, 384.



Mgr FORBIN-JANSON

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE FÉVRIER

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les prêtres chargés par Dieu de gouverner nos paroisses et de nous enseigner le chemin du ciel.

Résolution : Témoigner à notre pasteur notre respect, notre amour et notre obéissance.

Arrivée de Mgr Forbin-Janson à Montréal en 1840 (1).

«Il est de retour au milieu de nous l'Illustrissime et Révérendissime Charles-Auguste-Marie-Joseph Comte de Forbin-Janson, Evêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine ; c'est lundi, 7 du courant, que sa Grandeur, attendue depuis plusieurs jours, est arrivée en cette ville, venant de New-York, où elle avait fait un séjour de cinq semaines. Au moment de jouir des travaux de cet homme apostolique, peu s'en est fallu que nous n'ayons eu la douleur d'en être privés pour toujours, et avec nous beaucoup d'autres diocèses où son zèle le conduira sans doute.

Il était six heures du soir, lorsque Monseigneur de Nancy toucha le port de Montréal ; on sait combien à cette saison l'abordage y est difficile ; l'encombrement des nouvelles glaces avait obligé les bateliers à relâcher un peu loin du rivage, et à transporter à bras les malles de sa Grandeur. Or, ce fut dans ce moment, pendant que l'ecclésiastique qui l'accompagnait était allé commander une voiture, que l'intrépide Evêque, ayant hâte de toucher la terre amie qu'il venait aider à sanctifier, entreprit de se rendre seul au rivage. Il était déjà assez éloigné de l'embarcation qui l'avait traversé, lorsque, marchant presque dans les ténèbres, trompé par la fausse lueur de la lune qui donnait à l'eau l'aspect d'une glace ferme, il sent tout-à-coup le chemin qui lui manque sous les pieds, de tout son poids il enfonce jusqu'à mi-corps et n'a plus d'espoir que dans l'habileté

(1) Reproduit des " *Mélanges Religieux*."

de sa natation ; sans s'effrayer, il s'élançait et dans un double saut, il parvient à saisir un glaçon flottant dont il se fait un premier appui dans une main, et de l'autre il atteint le câble d'un radeau voisin auquel il se rattache fortement. Et tout cela se fit si promptement, ou plutôt si lestement, que l'habile nageur était à genoux sur le cajeu, quand un petit patineur, accouru au cri d'alarme, se présenta pour lui tendre la main. Assurément le danger avait été des plus imminents : et quand on considère la difficulté que lui présentait l'impétuosité du courant dans ces sortes de mares, la largeur de cette ouverture de plus de quinze pieds, la profondeur du fleuve qui en cet endroit mesure au moins cinq brasses d'eau, enfin l'embaras que lui opposaient des habits d'hiver et surtout un large et pesant manteau, sans l'imperturbable présence d'esprit de Monseigneur, ou plutôt, sans la protection toute spéciale de la Providence, qui nous le conservait pour opérer le bien qui suit partout ses pas, nous aurions à déplorer aujourd'hui la mort d'un des plus illustres membres de l'épiscopat français.

“ Malgré les soins pressés qui furent aussitôt donnés à sa Grandeur, il y avait tout lieu de craindre que la rigueur de la saison et les efforts échauffants de la lutte n'altérassent grièvement la santé du Prélat ; heureusement pourtant, il n'en a rien été ; le lendemain très à bonne heure, au grand étonnement de toute la ville, qu'un si sérieux accident avait vivement inquiétée, l'Evêque de Nancy célébrait la messe à la Congrégation de Notre-Dame, prêchait successivement à la congrégation des hommes, puis à celle des filles. Nous avons donc lieu de rendre grâce au ciel, le vénérable Prélat est aussi bien que jamais et le voilà qui préside, avec un zèle infatigable, aux exercices spirituels de la retraite publique que Monseigneur de Montréal a fait annoncer, dimanche dernier, à sa ville épiscopale, par la lettre pastorale dont voici le texte ” (1).

L'ex-abbé Chiniquy

Malgré la répugnance que nous inspire pareil sujet, nous ne pouvons passer sous silence la mort de celui qui fut autrefois l'abbé Chiniquy.

(1) La première retraite ecclésiastique du diocèse de Québec fut prêchée par Mgr Forbin-Janson, en 1841. Elle commença le 8 septembre et se termina le 16.

Nous n'avons pas la consolation de pouvoir recommander aux prières de nos lecteurs son âme, sur laquelle a été imprimé pour l'éternité, le caractère sacerdotal, car il est mort dans l'impénitence finale.

Le pauvre infortuné, dont Dieu semblait prolonger la vie pour lui fournir le temps de revenir à résipiscence, qu'il a laissée en pleine possession de ses facultés intellectuelles jusqu'au dernier soupir, est mort comme il a vécu depuis plus de quarante ans, en révolte contre sa Mère, la Sainte Eglise.

Il est mort froidement dans le schisme et l'hérésie, refusant d'entendre l'appel suprême de l'Archevêque de Montréal, quelques jours seulement avant d'aller comparaître devant le souverain Juge.

Il est mort sans avoir réparé — au moins dans la mesure du possible, — le mal incalculable qu'il a fait, le scandale immense qu'il a donné.

Malheureux pendant sa vie, malgré cette impassibilité qui étonnait tous ceux qui le voyaient, plaise à Dieu, — ce qui ne sera connu qu'au dernier jour, — qu'il n'ait pas commencé une vie infiniment malheureuse et qui n'aura jamais de fin.

Il semblait avoir complètement perdu la foi depuis longtemps ; car, il ne faut pas l'oublier, l'abus des grâces finit par causer la perte de ce don inappréciable et produire un aveuglement incurable.

On dit avec beaucoup de raison, que les catholiques qui apostasient, ne sont que de mauvaises herbes qui croissent dans le jardin du Pape. On ne voit jamais, en effet, un bon catholique renoncer à sa foi.

Ce qui est vrai des simples fidèles l'est également des prêtres. On n'a jamais vu un bon prêtre renoncer aux fonctions du sacerdoce pour se faire ministre hérétique. Les rares apostats que compte le clergé canadien, ont déserté le champ d'honneur parce qu'ils étaient devenus infidèles à leur vocation. Si l'ex-abbé Chiniquy fût resté ce qu'il était probablement au début, il ne serait jamais devenu un apôtre de l'erreur. Ce n'est pas après une retraite, ni pour mener une vie plus sainte, qu'il s'est séparé de l'Eglise catholique. Non certes, ce n'est pas ainsi qu'il est passé de la vérité à l'erreur. L'orgueil fut la cause première de sa chute lamentable, et ses défaillances en furent la conséquence. Le joug, pourtant si léger, qu'il s'était volontairement imposé, commença à lui paraître trop lourd, et peu après, il roulait jus-

qu'au fond de l'abîme qu'il a refusé obstinément de remonter.

A partir de ce moment, il tourna le dos à sa Mère, il l'abandonna et devint l'un de ses plus cruels ennemis, déversant sur elle l'outrage et la calomnie, ameutant les peuples contre elle. Il ne cessa de travailler à ruiner la foi de ses compatriotes, avec une rage qui lui vaudra peut-être dans l'histoire le qualificatif de Luther canadien.

Né à Kamouraska le 30 juillet 1809, l'ex-abbé Chiniquy fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Nicolet, et fut ordonné prêtre à Québec le 21 septembre 1833. De 1833 à 1834, il fut vicaire à St-Charles; de 1834 à 1838, vicaire à St-Roch de Québec et chapelain de l'Hôpital de la Marine; de 1838 à 1843, curé de Beauport; de 1843 à 1846, curé de Kamouraska. Il cessa alors de faire partie du diocèse de Québec pour entrer au noviciat des Oblats à Longueuil. Il n'y séjourna pas longtemps. En 1847, il commença sa croisade en faveur de la tempérance, et opéra une somme de bien considérable.

En 1851, les circonstances le placèrent à la tête d'un mouvement pour fonder des paroisses canadiennes dans l'Illinois, et il quitta définitivement le diocèse de Montréal. Quelques années après, il se brouilla avec l'évêque de Chicago, Mgr O'Regan, et fut interdit le 3 septembre 1856; le moment de l'apostasie formelle approchait, et dans une assemblée tenue, le 22 août 1858, dans le palais de justice de Kankakee, il déclara que " tous les liens qui existaient entre lui et les évêques et le Pape étaient rompus; qu'il allait former avec son peuple une secte qui s'appellerait l'Eglise catholique chrétienne; qu'il n'aurait plus aucune relation avec le Pape, ni avec les évêques, parce que définitivement il était séparé de l'Eglise de Rome. " Sa chute était complète et définitive comme l'événement l'a malheureusement prouvé.

Sans vouloir établir de comparaison entre les deux hommes, la mort de l'ex-abbé Chiniquy ressemble, sous plus d'un rapport, à celle de l'abbé Lamennais qui, lui aussi, repoussa la visite amicale que l'Archevêque de Paris voulut lui faire pour l'amener à pourvoir aux intérêts de son âme. Lorsqu'on lui annonça l'arrivée du prélat, pour toute réponse, il se tourna du côté du mur, et c'est ainsi qu'il mourut.

" Il est nécessaire, a dit Jésus-Christ, qu'il y ait des scandales, mais malheur à celui par qui le scandale arrive. "

Deux témoignages

M. F. Coppée dit que s'il a retrouvé la foi, c'est grâce à l'éducation chrétienne qu'il a reçue dans ses jeunes années.

Un pauvre malheureux, qui vient de payer de sa vie la peine due à son crime, déclare qu'il a été mené là par une éducation non chrétienne.

Citons plutôt ces deux témoignages :

“ Touché d'un repentir tardif, après une existence et une carrière qui n'eurent rien d'édifiant, ma place dans l'église est tout au bas de la nef, sous l'orgue, au dernier rang des fidèles.

“ Cependant, je me souviens que c'était pour avoir reçu jadis, comme les enfants de votre patronage, une éducation chrétienne, que sur le soir de ma vie, parmi les épreuves de la maladie et de la souffrance, j'ai pu retrouver, dans la foi de mes jeunes années, une force nouvelle et une consolation infinie.”

L'assassin Malavoi, qui a été exécuté pour avoir tué sa sœur, “ a avoué que la cause de son crime fut son éducation non chrétienne.”

La conclusion est facile à tirer.

Gros Jean

“ Pour être bon catholique, il ne suffit pas de croire aux dogmes de l'Eglise catholique; il faut obéir aux prescriptions de ses pasteurs, non seulement en tout ce qui concerne la religion, mais aussi dans la vie journalière, dans la politique comme ailleurs.”

Voilà les paroles qu'on a récemment attribuées à S. G. Mgr Langevin. Comme question de fait, Sa Grandeur ne les a pas prononcées telles que rapportées. Monseigneur a eu le soin de spécifier le cas où la politique est mêlée à la religion. Mais les aurait-il prononcées telles quelles, nul n'aurait eu le droit d'y trouver matière à procès. Tout catholique bien disposé sait, en ces occasions, faire les distinctions que j'énonce plus loin.

Un catholique de la province a été étonné et même scandalisé de ce langage au point de se croire obligé de remplir *les échos du Manitoba* de ses “ respectueuses protestations.”

Autrefois, mon ami Gros Jean se contentait d'en remonter à son curé; maintenant il fait des remontrances à son évêque.

Cher ami, ce n'est pas le sermon de Mgr Langevin, mais votre intelligence de ce discours, qui vous a créé " le pénible devoir de protester. "

Les choses politiques peuvent être ou simplement politiques, ou mêlées de religion.

Si elles sont politiques, exclusivement politiques, l'Eglise ne revendique pas sur elles une autorité spéciale, bien que l'évêque et le prêtre puissent s'en mêler comme tout le monde. Mais si elles sont mêlées de religion, l'Eglise, et par conséquent l'évêque, a l'autorité de les juger.

Mon ami Gros Jean saisit-il la distinction ?

Tâchons de la lui bien faire comprendre par des exemples.

S'agit-il de donner au Premier Ministre \$5,000.00 ou \$10,000.00 d'appointements ?

Cette question est purement politique et temporelle ; l'Eglise s'en désintéresse. Mais veut-on établir ou maintenir des écoles neutres ? Cette question est mêlée de religion : l'Eglise a le droit, et souvent le devoir d'intervenir.

Ou encore, voici deux candidats qui se présentent pour la députation, l'un ennemi de l'importation des faucheuses des Etats-Unis, l'autre favorable à cette importation. C'est une question d'ordre exclusivement temporel, que les électeurs choisissent l'homme de leur goût. Mais deux candidats se présentent, l'un dévoué à la cause catholique des écoles catholiques, l'autre partisan des écoles sans Dieu ; la question est mêlée de religion : l'Eglise peut, si elle le juge à propos, dire aux électeurs catholiques : " Vous ne pouvez pas voter pour un ennemi de la religion, vous devez voter pour le candidat favorable aux droits des pères de famille et de Jésus-Christ. "

Est-ce clair, mon ami ?

Gros Jean nous dit : L'Eglise a tout à perdre à se mêler aux choses exclusivement terrestres et matérielles. Gros Jean aurait parlé avec plus de précision s'il avait dit : " l'Eglise n'a aucune autorité spéciale dans les choses exclusivement terrestres et temporelles. " En effet, si l'Eglise n'a pas de juridiction dans les choses exclusivement temporelles, les évêques et les prêtres peuvent s'en soucier et s'en occuper comme tout le monde.

Mais Gros Jean dit : " Il suffit de réfléchir un instant pour se convaincre que l'Eglise ne doit ni ne peut se mêler de la politique. " Distinguons, mon ami : Il suffit de réfléchir un ins-

tant pour se convaincre que l'Eglise ne doit ni ne peut se mêler à des questions purement politiques, sans caractère religieux, concedo, en faisant toutefois la réserve précédente; à des questions à la fois politiques et religieuses, non. L'Eglise a alors le droit et le devoir de parler et d'agir.

Gros Jean dit encore : " Si notre obéissance envers nos pasteurs est entière, absolue en tout ce qui touche à la religion, par contre, nous entendons garder notre complète indépendance en fait de politique." Distinguons toujours, ami Gros Jean : Nous ne relevons pas des pasteurs dans les questions purement politiques, je le veux bien : nous ne relevons pas des pasteurs dans les questions où la politique est mêlée aux intérêts religieux, erreur !

Voici ce que les évêques de la province de Québec ont enseigné dans leur lettre collective du 22 septembre 1875 :

" Des hommes qui veulent vous tromper, nos très chers frères, vous répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique : qu'il ne faut tenir aucun compte des principes religieux dans la discussion des affaires publiques ; que le clergé n'a de fonctions à remplir qu'à l'église et à la sacristie et que le peuple doit en politique pratiquer l'indépendance morale. Erreur monstrueuse ! nos très chers frères, et malheur au pays où elles viendraient à prendre racine !... Les plus grands ennemis du peuple sont ceux qui veulent bannir la religion de la politique.

Gros Jean tournera-t-il ses " respectueuses protestations " contre les évêques qui ont donné ce solennel enseignement ?

Léon XIII, dont Gros Jean prononce quelquefois le nom, dit à son tour : " Tout ce qui, dans les choses humaines, est sacré en quelque manière que ce soit, quoquo modo sacrum, tout ce qui concerne le salut des âmes ou le culte de Dieu, soit qu'il soit tel par sa nature, soit qu'il soit tel par la fin à laquelle il se rapporte, sive rursus tale intelligatur propter causam ad quam refertur, tout cela est du ressort et de la juridiction de l'Eglise. Evidemment les matières politiques intéressent très souvent le salut des âmes et l'honneur de Dieu : donc alors, selon l'enseignement de Léon XIII, elles relèvent de l'autorité de l'Eglise.

Gros Jean va-t-il aussi adresser ses remontrances au Pape ?

DOM BENOIT

L'armée actuelle du Pape

L'armée laissée au Saint Père ne comprend plus que quatre corps différents : la Garde noble, la Garde suisse, la Garde du palais et les Gendarmes.

La Garde noble compte environ 50 gardes. Elle se recrute dans les familles de l'aristocratie romaine les plus dévouées au Saint-Siège.

La Garde suisse comprend 100 hommes, tous de haute taille, superbes fils des cantons suisses catholiques. Leur service consiste à se tenir en sentinelle aux issues et dans les couloirs du Vatican. Ce sont de très beaux soldats qui font sur les visiteurs une excellente impression.

La garde du palais, appelée jadis *Garde palatine*, constitue le 3e corps. Elle est divisée en deux compagnies dont les cadres seuls occupent le Vatican. Les membres de ce corps sont des fils de bourgeois romains. On les convoque seulement dans les circonstances solennelles.

Il leur est alloué annuellement une modique indemnité pour frais d'uniforme et d'équipement. La Garde du palais possède une musique.

Les Gendarmes pontificaux sont au nombre de 120 et leur service consiste à maintenir l'ordre dans l'intérieur du Vatican.

Tous ces corps sont placés sous la direction du ministère des armes, qui édite, comme autrefois, un journal militaire hebdomadaire : *la Fedelta cattolica*.

L'armée pontificale, au total, possède un effectif de 600 hommes seulement.

Le catholicisme en Russie

L'empereur de Russie vient de signer un ukase autorisant la création, à Saint-Pétersbourg, d'une église catholique purement française, qui relèvera de l'archevêque catholique de Mohilev.

En outre, l'empereur a relevé de ses fonctions le gouverneur général de la Pologne Russe, le prince Imeretynski, à cause des rapports très tendus qui existaient entre lui et le haut clergé catholique. Le prince Imeretynski poursuivait envers le

catholiques de Pologne une politique très hostile. Sa destitution semble bien une nouvelle preuve des sentiments d'équité et de générosité dont l'empereur est animé.

On annonce la création d'une nonciature à St-Pétersbourg.

L'abbé Daens

La peine de la suspension vient d'être appliquée à l'abbé Daens, prêtre démocrate, par l'évêque de Gand.

Le *Bien public* fait, à ce sujet, la réflexion suivante :

" S'il convient à M. Daens de " reprendre son droit de citoyen " et sa liberté politique, " dans un but connu et aujourd'hui apparent, l'autorité diocésaine ne doit pas et ne peut pas avoir l'air de couvrir de sa tolérance une œuvre de discorde et de division, incompatible avec la mission sacerdotale et manifestement opposée aux directions du Saint-Siège, dont la néo-démocratie daensiste a l'audace de se réclamer. "

Un projet des francs-maçons

Les francs-maçons ont décidé de célébrer la fin du présent siècle et l'ouverture du siècle prochain au moyen d'un solennel hommage à Satan, au moment même où les catholiques rendront hommage à Jésus-Christ et à son Vicaire sur la terre.

Ces pauvres francs-maçons excellent dans le rôle de singes.

Diagnostic libéral

(Suite)

Le libéral fait profession d'admirer tous les grands hommes: mais ses grands hommes de prédilection, ce sont les hérésiarques, les révolutionnaires et tous ceux qui ont fait la guerre à l'Eglise de Dieu. Un scélérat reçoit toujours quelques éloges de sa bouche, s'il a causé de grands troubles dans l'Eglise. Luther est, à ses yeux, un esprit sublime: Mahomet, un puissant génie. Trajan, Marc-Aurèle, Dioclétien ont été de grands politiques. Voltaire est un écrivain incomparable; Rousseau, un révélateur des lois sociales; les régicides de 1793, des âmes trempées d'acier.

Au contraire, il a toujours quelques réserves à faire sur les grands hommes et les saints de l'Eglise. Il y a eu du fanatisme dans saint Bernard, des subtilités métaphysiques dans saint Thomas d'Aquin, beaucoup d'ignorance dans les saints du moyen âge.

Le libéral est porté par une sympathie inconsciente vers les ennemis de l'Eglise catholique : il éprouve des défiances pour tous ceux qui ont la noble passion de faire régner Dieu dans le monde. Il reconnaîtra les crimes des premiers, mais il plaidera les circonstances atténuantes : il ne niera pas l'héroïsme des seconds, mais il aura contre eux comme un coup de griffe déchargé à la sourdine. Vous ne l'entendrez jamais condamner sans restriction un persécuteur ou louer sans réserve un saint. " Il faut être impartial," dit-il, ce qui signifie : Il ne faut pas que Dieu ait complètement raison, ni Satan entièrement tort : prenons un juste milieu entre Dieu et son adversaire, en ne refusant pas tout à Dieu, mais en accordant quelque droit à Satan.

Pour mériter les éloges du libéral, il faut avoir accepté quelques doctrines de la révolution et du naturalisme. Le comte de Maistre, Mgr Pie lui paraissent durs et exagérés ; il a de la sympathie pour Mgr Dupanloup. Il garde une véritable haine contre Louis Veuillot : Montalembert a ses préférences. Les écrivains de la *Croix* ont le cerveau hanté par des idées fixes ; les rédacteurs du *Correspondant* en France, du *Cultivateur* au Canada, ont le ton modéré de la sagesse et de la charité. La pure vérité catholique est odieuse au libéral ; il faut, pour lui plaire, mêler quelque alliage à l'or pur. Aussi vous pouvez juger le plus souvent d'un homme par l'appréciation d'un libéral : si le libéral en fait un éloge sans réserve, tenez-vous en défiance, quelle que soit sa vertu apparente : s'il le traite de paradoxal, d'exalté, d'énergumène, vous avez probablement affaire à un défenseur intrépide de la doctrine catholique intégrale.

Le libéral, nous l'avons dit, est contraire à la liberté de l'Eglise ; mais il est favorable à toute autre liberté. Qu'on laisse les hommes manifester leurs pensées : " La pensée humaine est comme l'étincelle électrique, elle brille avec éclat et resplendit dans la nuit." Qu'on laisse les hommes imprimer tout ce qu'ils veulent : " La multitude des écrits crée la science populaire." Qu'on accorde la liberté du colportage, la liberté de la lecture : " Les livres sont le pain de l'intelligence : n'empêchez pas le pain

d'arriver à tous les hommes, même aux plus pauvres. L'Eglise, il est vrai, a créé son *Index* des livres prohibés ; mais cette loi est un effet des idées rétrogrades du moyen âge, plutôt qu'un fruit des lumières de nos temps. ”

Pourquoi avoir des scrupules à ouvrir un théâtre, à représenter un spectacle, à organiser un salon ou un musée ? Pourquoi ne vouloir y admettre qu'un public restreint ? Ouvrez les portes. Les anciens ont dit : “ La mort entre par les yeux. ” Je dis moi : “ La vie entre par les yeux. ” C'est quand l'homme a tout vu et connaît tout, qu'il est capable de faire un choix éclairé.

Le libéral se donne à lui-même toutes les libertés possibles. On ne dirait pas qu'il croit au péché originel et à la propension de l'homme au mal. Il croit qu'il peut tout voir, tout dire, tout faire.

Le libéral a en horreur la répression et la contrainte. Il demande la diminution des pénalités, la restriction ou la suppression même de la peine de mort. Il est préoccupé de rendre le séjour des prisons moins désagréable, d'atténuer la douleur des suppliciés. Il discute sérieusement s'il vaut mieux pendre ou guillotiner un condamné, le tuer par l'électricité ou de quelque autre manière. La préférence, selon lui, doit être donnée au supplice qui fait moins souffrir le condamné.

Le libéral s'arroge la plus ample liberté de juger et de critiquer le prochain, particulièrement les supérieurs ecclésiastiques. On pourrait croire même qu'il s'attribue non seulement le droit, mais le devoir de surveiller et de censurer son évêque ou le Pape lui-même. Tout ce que l'Eglise fait est pesé dans la balance de sa sublime justice, Dieu sait avec quelle rigueur. S'il aperçoit une erreur, une faute, un travers quelconque dans un personnage ecclésiastique, il monte sur les toits pour les publier. Sem et Japhet jetèrent le manteau de la miséricorde sur la nudité de leur père : ce nouveau Cham se hâte de rire et de faire rire le public en dévoilant les fautes ou les défauts de ses supérieurs. Il interprète malignement leurs actes et leurs paroles, leur impute des intentions qu'ils n'ont pas eues, leur attribue des propos qui n'ont pas été dits ou qui ont été dits dans un autre sens. C'est sa joie de dénigrer ce que le monde respecte, de jeter un peu de boue sur les hommes les plus vénérables.

Le libéral aime les changements. Une révolution ne lui fait pas peur. Un changement de constitution, de gouvernement,

d'administration reçoit aisément son approbation. La vie, dit-il, est le mouvement ; l'immobilité est l'état des nations arriérées ; le changement est la condition des peuples en progrès.

Les libéraux sont *parleurs*. Ils multiplient les harangues. Ils noient leurs électeurs, leurs collègues, les peuples sous les flots d'une faconde intarissable. Napoléon a dit plaisamment : " Gouvernement parlementaire, gouvernement blaguementaire. " La définition convient à la perfection au gouvernement libéral.

Les libéraux sont *prometteurs*. Ils ne doutent de rien pour l'avenir. Si le présent laisse à désirer, ils se chargent de réparer bientôt tous les maux ; une seule condition est requise, c'est qu'on ait foi en eux et qu'on leur donne le pouvoir. Une fois au timon de l'Etat, ils se chargent de faire des miracles, eux qui ne croient peut-être pas aux miracles, de donner la fécondité aux champs, de faire en temps opportun la pluie et le beau temps, de guérir toutes les maladies, de prolonger la vie humaine, de mettre la poule au pot de chaque habitant, non pas seulement le dimanche, comme le désirait le bon Henri IV ; mais chaque jour et à chaque repas, de faire tomber sur chaque maison une pluie de cailles rôties ou de lingots d'or. " La montagne en travail enfante une souris ; " les belles promesses des libéraux aboutissent au néant.

Les libéraux sont *prodigues des deniers publics*. S'ils succèdent au pouvoir à des hommes qui, par une sévère économie, ont réuni quelques avances, ils les dilapident en quelques jours. S'ils sont longtemps au pouvoir, ils augmentent les impôts ; ce n'est pas suffisant, ils recourent aux emprunts. Depuis cent ans, est-il un seul pays où la dette publique ait diminué sous un gouvernement libéral ? Au contraire elle a augmenté ici et là, pendant que les libéraux étaient au pouvoir, d'un dixième, d'un quart, d'un tiers, elle a quelquefois, pendant leur administration, doublé, triplé même. Comment ! Les libéraux détournent-ils les fonds publics à leur profit ? Pas nécessairement. Mais ils entendent être magnifiques. Ils aiment à bâtir des palais pour les services publics, à jeter la nation dans les entreprises, à faire des essais de toutes sortes, à augmenter les traitements et à multiplier les pensions. Il faut ouvrir partout de grandes routes, jeter des voies ferrées dans toutes les directions. Il faut créer des expositions. Que sais-je ? L'Etat, selon eux, doit être généreux envers ses fonctionnaires, envers les maîtres d'école et les pro-

fesseurs de tous les grades, envers les savants et les artistes. L'administrateur sage des deniers publics désire sans doute promouvoir le progrès ; mais il n'oublie pas qu'il en coûte au pauvre peuple de payer les dépenses publiques. Les libéraux oublient trop souvent ce dernier point dans un vouloir inconsidéré du premier.

DOM BENOIT.

**Cérémonie religieuse
au couvent des Sœurs Franciscaines**

Samedi, le 28 janvier dernier, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec voulait bien présider une cérémonie de vêtiture et de profession chez les Sœurs Franciscaines. — Le sermon a été donné par le T. R. P. Colombar, Gardien des Franciscains de Montréal.

Les nouvelles novices sont : Mesdemoiselles Rose-Alice Lachance, Albina Lemoine, Corinne Langhen, Anna Gagnon, Catherine Laprise, Alvine Blais, Alberta Roy, Virginie Boivin et Mathilda Gagnon, en religion : M. M. de St Blaise, M. de St Romain, M. Cléophas de l'Eucharistie, M. de Notre Dame de Liesse, M. Virginella du St Sacrement, M. Azella de Jésus, Sr M. Aurée de l'Enfant Jésus, M. de St Albert, M. de St Samuel.

Les professes sont : Mesdemoiselles Ida Giguère et Aurélie Caron, en religion Sr M.-Anne de Jésus et Sr Marie de la Ste Hostie.

Le XXe siècle

Il ne commencera pas le 1er janvier prochain, comme le pensent quelques-uns, mais le 1er janvier 1901. Nous ne sommes donc encore que dans l'avant-dernière année du XIXe siècle.

Le premier siècle de l'ère chrétienne ne s'est terminé qu'à l'expiration des cent ans révolus, c'est-à-dire le 31 décembre de l'an 100. Il en sera nécessairement de même du XIXe siècle qui finira le 31 décembre 1900 à minuit, et non point le 31 décembre 1899.

L'Américanisme

Dom Laurent Janssens, directeur du collège Saint-Anselme, à Rome, a rendu compte, dans le numéro de décembre 1898, des dernières brochures du docteur Hermann Schel, professeur de théologie à l'Université catholique de Wurtzbourg.

Ce savant se montre, dans ses brochures, un peu trop sous l'influence des idées de Mgr Ireland et des patrons de la *Vie du P. Hecker*. Aussi Dom Laurent Janssens a-t-il été amené à dire son sentiment sur l'Américanisme.

“ La doctrine qui s'est donné cette appellation bizarre et malheureuse, dit-il, n'est au fond que le principe protestant de l'inspiration personnelle, mis au service du libéralisme total et des aspirations saxonnes jalouses de l'influence latine et romaine. ”

Le R. P. , après avoir donné cette définition, ajoute cependant :

“ Oh ! je ne blâme pas tout dans cet ensemble mal défini de choses qui constitue le soi-disant américanisme. Les meilleurs catholiques seront toujours les chrétiens qui comprennent dans la définition la plus large leur nom de catholique : et je suis de ceux qui attendent beaucoup des races anglo-saxonnes pour l'avenir de l'Eglise. On peut être, je pense, excellent catholique, et souhaiter pour Rome de s'affranchir de la prépondérance excessive de telle ou telle nation, dans le gouvernement de l'Eglise et la défense de ses intérêts. En tout cas, ce sont là des questions de discussion absolument libre ; et ce n'est pas pour une opinion, fût-elle trop fièrement exprimée dans ce sens, que je rangerais un écrivain du côté des “ américanistes. ”

“ Mais ce que j'y blâme sans hésiter, c'est le culte d'une inspiration personnelle, vague et dangereuse, au détriment du magistère hiérarchique ; c'est le mépris de l'ascèse antique, basée sur l'humilité et la mortification, pour lui substituer l'évolution spontanée du Moi : c'est la distinction frivole et outrée entre les vertus actives et les vertus passives ; c'est une espèce de communisme religieux émoussant la fière affirmation du dogme intégral ; c'est la méconnaissance des droits sociaux de la vérité, et par là une aversion significative pour toutes les mesures de rigueur au service de la vérité contre l'erreur ; c'est une confusion déplorable et perfide entre l'esprit mondain dans l'Eglise

et la liberté religieuse garantie par des droits politiques, l'indépendance du Pape sauvegardée par la souveraineté temporelle." "

Nominations

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés.

M. l'abbé Sauveur Turcotte, curé de [Ste-Agathe;
 " " Arthur Vinceni, curé d'Inverness et Leeds;
 " " Arthur Turcotte, } vicaires à St-Thomas.
 " " Omer Plante, }

Le Révérend M. P. Kelly, ci-devant curé de Ste-Agathe, se retire du ministère pour raisons d'âge et de santé.

ACTIONS DE GRACES. — A saint Antoine de Padoue, pour les guérisons de Mme Siméon Nadeau, de St-Louis du Ha! Ha! et de Mr Thomas Dionne, de St-Pamphile.

Calendrier

5	DIM.	vl. b (a)	Sexagésime. Solennité de la Purification. Bénédiction des Cierges (vl.) Messe de la Purif. (b.). <i>Kyr. 2 cl.</i> Cierges allumés à l'Evang. et depuis la conséc. jusqu'à la Commun. inclus. II Vêp. de la Purif. <i>Laus, tibi, Domine</i> , mém. du suiv., du dim., de Ste Agathe, vge et mart. (II Vêp.) et de Ste Dorothee. <i>Ave</i> S. Tite, évêque. [Regina]
6	Lundi	b	
7	Mardi	r	Commemor. de la Pass. de N.-S. J.-C., <i>2^{de} abbe maj.</i>
8	Mercr.	b	S. Jean de Matha, conf.
9	Jeudi	b	S. Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur.
10	Vend.	b	Ste Scholastique, vierge.
11	Samd.	b	Les SS. VII Fondateurs des Servantes de Marie, CC.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Patrice de Beauvillage, le 6; à St-Tite, le 8; chez les Sœurs du saint Rosaire, le 10.